

# Lutter contre les violences à l'égard des enfants et promouvoir des communautés plus sûres au Cambodge

## Présentation du projet

*Séance de sensibilisation sur les diverses formes de violences envers les enfants*



## LE PROJET EN CHIFFRES

**Localisation** : Communes de Chhrey, Thkov et Kampong Trabaek, district de Kampong Trabaek, province de Prey Veng, Cambodge.

**Durée du projet** : 3 ans (août 2023 à août 2025).

**Objectif du projet** : Accompagner les enfants et leurs familles pour mettre fin à la violence et mettre en place des communautés plus sûres.

**Bénéficiaires** : Enfants (12-17 ans), jeunes volontaires (18-24 ans), parents et autorités locales, membres des communes d'intervention.

**Budget** : 53 505,90 €





# Pourquoi ce projet ?

Les enfants cambodgiens sont confrontés à une série de problèmes portant atteinte à leur protection, notamment une **forte prévalence de la violence, des séparations familiales non justifiées, de la négligence, des châtiments corporels et de l'exploitation**.

Ces cas de violences se rencontrent aussi bien à la maison qu'à l'école ou dans les institutions d'accueil. Les risques encourus par les garçons sont majoritairement l'abus d'alcool et de drogue et l'exploitation, tandis que les filles encourent surtout le risque d'être victimes d'abus physiques et sexuels. Quelques chiffres :

- 45 % des enfants de 5 à 14 ans travaillent (Humanium);
- en 2021, 11 % des enfants cambodgiens de 12 à 17 ans ayant accès à Internet ont été abusés en ligne (Unicef);
- 19 % des filles sont mariées avant leur 18ème anniversaire et 2 % avant l'âge de 15 ans (Girls Not Bride);
- 43 % des enfants déclarent être disciplinés à la maison par le biais de la violence physique (enquête démographique et sanitaire au Cambodge, 2022).



**43% des enfants  
sont victimes de  
châtiments  
corporels**



Le rapport d'analyse de la situation des droits de l'enfant de ChildFund Cambodia dans le district de Kampong Trabaek en 2019, révèle qu'environ un tiers des dirigeants communautaires et près de deux tiers des mères et des dispensateurs de soins témoignent de violences domestiques, d'une **faible sensibilisation des membres de la communauté aux questions de protection de l'enfance et d'une connaissance insuffisante des droits de l'enfant**.

Les enfants ont quant à eux **peu de connaissances à ce sujet et ne sont pas équipés pour se protéger contre de telles violences**. Il existe des institutions communautaires en charge de la protection de l'enfance, telles que les Comités communaux pour les femmes et les enfants (CCFE), mais une majorité d'acteurs estiment cependant qu'il faut les renforcer en investissant notamment dans les travailleurs sociaux pour prévenir et répondre à la violence.

**Le projet vise à travailler auprès des enfants, des familles et des autorités locales afin d'améliorer la protection des enfants et lutter contre toutes les formes de violence au sein de la communauté.**

Il sera mis en œuvre dans **26 villages de 3 communes** (Chrey, Thkov et Kampong Trabaek), dans le district de Kampong Trabaek, dans la province de Prey Veng. Il s'agit de la continuité d'une précédente phase qui avait permis la création de groupes de parents, la formation d'animateurs communautaires, d'assistants sociaux et de jeunes volontaires communautaires.

Le présent projet continuera à renforcer les capacités des femmes, hommes, filles et garçons, y compris des personnes en situation de handicap, et à leur offrir davantage d'opportunités de s'engager par le biais d'activités de sensibilisation et de formation.

Le projet va s'attacher à inclure les femmes dans toutes les activités pour promouvoir une vision positive du leadership et des rôles des femmes, de sorte que les relations hommes-femmes au sein des familles et des institutions puissent évoluer au fur et à mesure que la prochaine génération prend les choses en main.





# Qui sont les bénéficiaires ?

## ➔ Bénéficiaires directs

### Enfants et jeunes

- Jeunes de 18 à 24 ans, dont 60% de filles, sélectionnés et formés en tant que jeunes leaders volontaires.
- Enfants âgés de 12 à 17 ans, dont 60% de filles, qui participent à des activités de sensibilisation et à des événements communautaires.

### Parents et membres de la communauté

Parents, soignants et autres membres de la communauté, dont 65% de femmes, qui assistent et participent à des activités de sensibilisation et/ou à des événements communautaires.

### Autorités locales

Personnel gouvernemental au niveau de la province, du district, de la commune et du village, impliqué dans la mise en œuvre des activités du projet.

## ➔ Bénéficiaires indirects

Le projet bénéficiera à 1600 enfants et 2300 adultes membres des trois communes ciblées du district de Kampong Tabak.



*Jeune fille participant à une formation à l'autoprotection*

# Quelles sont les activités prévues ?

## ... Au près des jeunes et des enfants

Des groupes de **jeunes volontaires communautaires** (18-24 ans) ont été mis en place dans chacune des trois communes cibles. Ils ont été formés aux droits de l'enfant et à la protection de l'enfance. Le projet vise à renforcer leurs connaissances et leurs compétences en matière d'animation de séances de sensibilisation.

### **1.1) Formation sur la protection de l'enfance, les techniques d'animation et l'utilisation d'un manuel d'apprentissage sur les comportements d'autoprotection.**

Les jeunes volontaires communautaires de tous les villages cibles (26 villages) recevront une formation de remise à niveau sur les connaissances en matière de protection de l'enfance, les compétences d'animation de séances de sensibilisation et l'utilisation d'un manuel développé par ChildFund Cambodge sur les bons comportements à adopter pour s'autoprotéger, afin de pouvoir partager ces connaissances par la suite avec les jeunes enfants (formation en cascade).



*Des jeunes volontaires sont formés aux techniques d'animation*



## 1.2) Organisation de séances de sensibilisation à la protection de l'enfance et aux comportements d'autoprotection auprès des enfants de la communauté.

Les enfants sont réunis dans chaque village sous forme de **clubs**. Ces 3 dernières années, les jeunes volontaires ont travaillé auprès d'eux pour les sensibiliser et les former aux techniques d'autoprotection.

Les jeunes volontaires communautaires, avec le soutien des points focaux de chaque **Comité Communal pour les Femmes et les Enfants (CCFE)**, mèneront des actions de sensibilisation à la protection de l'enfance et aux comportements d'autoprotection auprès des enfants de la communauté. Le programme de sensibilisation comporte plusieurs thématiques : les formes de violences, la prévention, le mécanisme de signalement des violences, la sécurité en ligne, la migration sûre, la manipulation psychologique, le travail des enfants, les contacts physiques appropriés/inappropriés, la gestion des sentiments etc.

La sensibilisation aura lieu chaque année dans chaque village avec un total de 40 enfants par événement. Des brochures supplémentaires sur la protection des enfants et les comportements d'autoprotection seront imprimées et distribuées aux participants pour une meilleure compréhension.

**Les enfants et jeunes seront renforcés pour pouvoir porter leur voix auprès des adultes, acteurs responsables de leur protection.**



## 1.3) Soutenir et conseiller les enfants et des jeunes volontaires pour qu'ils assistent à la réunion mensuelle du CCFE au niveau de la commune.

Les représentants des jeunes de chaque commune cible (3 par commune) seront invités à assister à la réunion mensuelle du CCFE au niveau de la commune afin de **faire part de leurs préoccupations concernant les questions de protection de l'enfance et de faire entendre leur voix auprès des membres du comité** afin qu'ils agissent en conséquence. Les représentants des jeunes volontaires prépareront une réunion avec les enfants et les autres jeunes pour recueillir leurs préoccupations et/ou discuter d'autres besoins pour lesquels ils attendent un soutien ou une réponse de la part du Conseil communal ou des membres du CCFE.



*Séances de sensibilisation pour les enfants, animées par des jeunes volontaires*





*Séance de sensibilisation pour les enfants, animées par des jeunes volontaires*

#### **1.4) Organiser des campagnes et des forums communautaires avec les enfants.**

Le partenaire local de ChildFund Cambodge, **WOMEN**, appuiera les jeunes volontaires et les groupes d'enfants pour organiser des campagnes annuelles et/ou des forums au niveau du district dans le but de rapporter leurs préoccupations auprès des acteurs clés du gouvernement, afin qu'ils prennent des mesures et y répondent.

Au total, 300 membres des communautés (150 participants par événement), dont des parents et des enfants, seront invités.

### **... Au près des adultes responsables**

#### **2.1) Organiser des formations pour les institutions communautaires en charge de la protection de l'enfance et les travailleurs sociaux communautaires.**

Les sessions de formation viseront à renforcer leurs capacités et leurs connaissances en matière de travail social, de gestion de cas, de protection de l'enfance et de parentalité positive, afin d'améliorer les services de protection et le soutien apporté aux enfants et aux familles qui sont exposés à la violence, aux abus et à l'exploitation.



*Formation des travailleurs sociaux*

#### **2.2) Organiser des visites à domicile avec les travailleurs sociaux auprès des familles vulnérables.**



Les travailleurs sociaux collaboreront étroitement avec les membres des CCFE et s'assureront que les services de protection de l'enfance soient en place, fonctionnent et soient efficaces pour répondre aux violences et orienter les enfants vulnérables. Des visites mensuelles à domicile seront effectuées pour soutenir et analyser les progrès de l'enfant victime et/ou pour apporter un soutien supplémentaire pour améliorer sa situation.

Des réunions bimestrielles avec les travailleurs sociaux communautaires seront organisées pour faire le point sur les progrès, les défis et le soutien dont ils peuvent avoir besoin pour améliorer leurs performances.



### 2.3) Formation sur les compétences de facilitation et la parentalité positive pour tous les animateurs communautaires et points focaux des CCFE, et organisation de sessions de sensibilisation auprès des parents.

Une formation sera organisée pour tous les animateurs communautaires et les points focaux des CCFE afin de renforcer leurs compétences en matière de facilitation pour améliorer les sensibilisations auprès des membres de la communauté.

Les formateurs s'appuieront sur une boîte à outils sur la parentalité positive, abordant 6 thématiques :

- la protection de l'enfant y compris contre l'exploitation et les abus sexuels, et la sécurité en ligne;
- la communication intrafamiliale;
- le bien-être parental;
- le développement de l'enfant;
- le rôle et les responsabilités des parents et des enfants;
- la discipline positive.

La sensibilisation se fera au niveau du village avec des participants différents à chaque fois (40). Des brochures supplémentaires sur la parentalité positive seront distribuées aux participants.



*Séance de sensibilisation auprès des parents*

### 2.4) Soutenir les autorités locales pour intégrer la protection de l'enfance dans le budget communal.

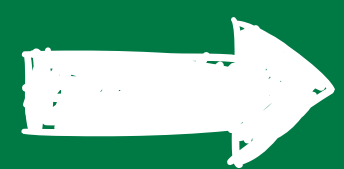
Le partenaire du projet, WOMEN, fournira un soutien technique et des conseils sur la manière d'intégrer un plan de protection de l'enfance dans le plan d'investissement communal, ainsi que sur les coûts associés dans le budget de la commune. Cela permettra de maintenir les postes des travailleurs sociaux pour fournir des services aux enfants et aux familles affectés ou exposés à la violence, aux abus et à la négligence, même après la fin du projet.



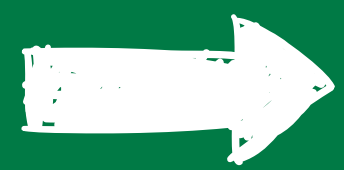
*Plaidoyer auprès des autorités locales*



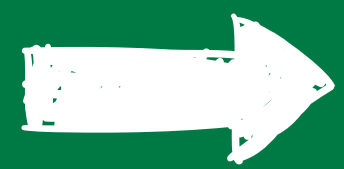
# Quels seront les résultats ?



1) Les capacités des filles et des garçons à **identifier les risques de violence** à leur rencontre sont renforcées, et ces derniers sont sensibilisés à **l'adoption de comportements d'"autoprotection"** pour prévenir et signaler les problèmes de protection de l'enfance.



2) Les connaissances et les pratiques des familles et autres membres de la communauté sont améliorées afin de **favoriser un environnement sûr et protecteur à la maison et dans les communes**, prévenir tout risque de violence contre les enfants et répondre aux cas avérés.



3) Le système formel de protection de l'enfance existant est renforcé pour **fournir des services opportuns et de qualité** aux filles et aux garçons.



Ce projet contribue à la réalisation de l'Objectif de Développement Durable n°16 : **Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et inclusives aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous.**

Il répond en particulier aux cibles suivantes :

16.1 « Réduire nettement, partout dans le monde, toutes les formes de violence et les taux de mortalité qui y sont associés ».

16.2 « Mettre un terme à la maltraitance, à l'exploitation et à la traite, et à toutes les formes de violence et de torture dont sont victimes les enfants ».

Les activités de ce projet sont l'illustration d'une approche basée sur les droits de l'enfant (ABDE). En vertu de cette approche :

- Les **causes profondes**, immédiates et sous-jacentes de la non-réalisation des droits sont visées. Les séances avec les jeunes puis les enfants permettront de faire ressortir ces causes et les adresser.
- Les enfants sont des **détenteurs de droits, acteurs de leur propre développement** et doivent être soutenus pour les revendiquer. Ce soutien sera apporté via les séances de formation. Les enfants seront formés à être acteurs de leur propre protection.
- Les **acteurs responsables** tels que les membres de la communauté doivent assurer le respect, la promotion et la protection des droits de l'enfant en créant des environnements favorables à l'accomplissement des droits. Les sensibilisations conduites par les animateurs communautaires auprès des travailleurs sociaux et des parents serviront cet objectif.



Articles de la CIDE garantissant une protection des enfants contre toutes formes de violence

## Un projet dans la durée

Le projet encouragera les autorités locales à élaborer des plans de développement communaux qui incluent les actions nécessaires pour résoudre les problèmes de protection de l'enfance dans leurs communautés. Ces plans intégreront ce travail de protection, garantissant que les résultats du projet soient repris et poursuivis par les autorités locales au-delà de la durée de vie du projet. Les familles, les enfants et les jeunes auront renforcé leur résilience et leur capacité globale à prendre soin d'eux-mêmes et des membres de leur famille, ce qui améliorera les résultats à long terme. Le renforcement des capacités et la sensibilisation devraient contribuer progressivement au changement de comportement, rendant la violence à l'encontre des enfants moins acceptable et plus évitable.





Sensibilisation des parents sur la parentalité positive



Animation auprès des enfants membres d'un club

Réunion d'un Comité communal pour les femmes et les enfants, à laquelle participent de jeunes volontaires



Sensibilisation auprès d'un club d'enfants

## Les partenaires du projet



Fondée en 1990, **UEPLM** est une association de solidarité internationale, agréée par le Comité de la charte du don en confiance depuis 1996 et membre du réseau ChildFund Alliance. Sa mission est de permettre aux enfants défavorisés de devenir des adultes autonomes et responsables grâce à une approche pragmatique, globale et pérenne du développement.

Fondée en 2007 par ChildFund Australie, **ChildFund Cambodge** développe des projets visant à améliorer l'environnement scolaire et communautaire des enfants (promotion et protection des droits des enfants, lutte contre toutes les formes de violence, reconstruction de salles de classe, accès à l'eau et à l'assainissement, mise à disposition de bibliothèques, sécurité alimentaire, etc.).



**WOMEN** est le partenaire local de ChildFund Cambodge dans la zone du projet. L'organisation dispose d'une expertise et de capacités significatives dans différents domaines, notamment les droits de l'enfant et la protection de l'enfance, la lutte contre le VIH, le développement durable et l'adaptation au changement climatique.